

Le Kremlin Bicêtre, le 9 mars 2010

Objet : Renseignements
Formation au Conseil Conjugal et Familial - 400 h
Prochain cycle : cycle 28 - 2011/2012

Madame, Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande concernant la « **formation au Conseil Conjugal et Familial** » et vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre institut.

Afin d'étudier votre candidature, nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir le dossier d'inscription ci-joint, accompagné des pièces justificatives suivantes :

- CV et lettre de motivation
- photocopies de vos diplômes professionnels.
- attestation de l'emploi que vous occupez actuellement (certificat de travail ou bulletin de salaire, ou attestation d'exercice professionnel bénévole).
- pour les personnes non diplômées, ou ayant peu d'expérience professionnelle, attestations de formation à « l'accueil et à l'information 160 h », et du stage de 200 h.
- un chèque de 80 euros couvrant les frais d'inscription et d'entretiens.
- 2 photos récentes

Vous devez dès à présent prendre un rendez-vous auprès de la responsable de formation pour un entretien préalable d'informations.

Après étude de votre dossier nous vous ferons parvenir l'adresse d'un clinicien avec lequel vous prendrez rendez-vous. L'admission sera décidée après ces deux entretiens.

Le prochain cycle de formation débutera à Paris en **février 2011**, et le coût est fixé à :

- Tarif Formation continue : 6840 euros
- Tarif Individuel : 5930 euros
- + 220 euros frais d'hébergement de la première session

L'AFCCC est un organisme agréé au titre de la formation permanente. De ce fait les frais de formation peuvent être pris en charge par l'employeur ou par un fond de formation. Par contre, il revient au candidat de demander cette prise en charge et de nous la transmettre après accord (un délai de plusieurs mois est parfois nécessaire pour l'obtention de cet accord).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Cathy SAULNIER
Responsable de la Formation au
Conseil Conjugal et Familial

FORMATION AU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL

Niveau II de la Formation au Conseil Conjugal et Familial
Formation agréée par le Ministère des Affaires Sociales et conforme à l'arrêté du 23 mars 1993

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Cathy SAULNIER
Conseillère conjugale et familiale, psychologue clinicienne

PUBLIC

Titulaires d'un diplôme d'état professionnel ou universitaire dans les domaines médical, paramédical, social, éducatif, psychologique, juridique, d'animation
Personnes ayant obtenu l'attestation de formation Education à la vie (à l'Afccc ou dans un autre organisme de formation) et ayant effectué 200 heures d'activité (en situation d'accueil soit à titre salarié, soit à titre bénévole)
Cette formation nécessite une maturité personnelle et s'adresse le plus souvent à des personnes au-delà de 30 ans.

Conditions d'accès à la formation :

Examen du dossier

Un entretien préalable avec un praticien clinicien

Un entretien avec la responsable de la formation au Kremlin-Bicêtre.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences spécifiques pour exercer des activités de conseil conjugal et familial, information, prévention, et aide psychologique dans le domaine du couple et de la famille.
Appréhender une meilleure approche du couple et de la famille pour des professionnels du secteur social, médical, éducatif souhaitant poursuivre leurs activités actuelles.

METHODOLOGIE

La formation s'articule autour d'une double approche, théorique et clinique.

L'approche théorique s'attache à identifier les missions du conseil conjugal et familial telles qu'elles sont définies dans les textes et par la pratique actuelle des professionnels.

Sont abordés les méthodologies d'entretien par l'analyse des jeux de rôles et des mises en situations simulées.

- de l'entretien individuel
- de l'entretien pré-IVG et d'informations sur la contraception
- de l'entretien en couple
- de la conduite de réunion et animation de groupe de jeunes ou des publics en difficulté sur les questions de sexualité.
- de la conduite de réunion et animation de groupes d'adultes sur la vie du couple et la parentalité.

Les stagiaires sont sensibilisés à l'environnement social, aux institutions et au travail en réseaux (secret professionnel, transmission, signalement, accompagnement de projets locaux).

Les stagiaires bénéficient d'apports théoriques pluridisciplinaires psychologiques, sociologiques, médicaux, juridiques, et psychanalytiques. Deux conférences au minimum sont prévues à chaque session. Nous apportons un soin particulier au choix des conférenciers et des thèmes abordés. Nous veillons en particulier que les différents champs du couple et de la famille soient couverts et qu'ils s'inscrivent dans l'évolution de la société actuelle.

L'approche clinique permet aux stagiaires d'acquérir une meilleure connaissance de soi, de sa personnalité et des incidences de celle-ci dans les relations professionnelles.

Il s'agit de repérer les enjeux humains par un regard clinique. La position des formateurs oscille entre l'utilisation d'une technicité et l'utilisation de « soi » comme étant son propre outil de travail. Le but n'est pas uniquement de diffuser de la connaissance mais de travailler à partir des représentations des stagiaires, de leur vécu en situations de jeux de rôle, des affects sous-jacents.

Cette approche s'appuie sur le fonctionnement en groupes restreints favorisant réflexion et implication personnelle.

ORGANISATION

La formation s'étend sur 18 mois (**février 2011 à juin 2012**). Elle est découpée en 13 regroupements de 4 à 5 jours.

Les stages : 100 h de stages (80 heures prévues dans l'arrêté de 93).

40 h de stage auprès d'un ou deux Conseillers Conjugaux et Familiaux – observation d'entretien individuel et en couple – dont entretien pré-IVG.

20 h de stage auprès d'un Conseiller Conjugal et Familial – observation d'animations en milieu scolaire.

40 h de stage dans une institution répondant sous des formes diverses aux problèmes du couple et de la famille – observation de l'institution, de son organisation.

3 entretiens individuels

Trois entretiens individuels avec des cliniciens (n'intervenant pas dans le groupe de formation) assurent à chaque stagiaire un temps de réflexion personnelle.

Le stagiaire pourra être amené à engager un travail d'élaboration plus approfondi en dehors du cursus de formation.

VALIDATION

Courant janvier un entretien à mi parcours est organisé pour chaque stagiaire. Cet entretien a pour but de mesurer l'évolution du stagiaire. Ces entretiens sont assurés par l'équipe des formateurs.

Evaluation finale – **entre septembre 2012 et juin 2013**

L'évaluation des stagiaires se fait à partir de plusieurs documents :

Les rapports de stage

Les fiches de lecture

Rédaction et soutenance d'un mémoire sur une question touchant la vie de famille ou la vie du couple.

Le jury est composé de la responsable de formation, d'un formateur et selon possibilité d'un professionnel extérieur qui n'est pas intervenu dans la formation. Il délivre :

soit une attestation d'aptitude à exercer le CCF

soit une attestation de suivi de formation.

NB. Les stagiaires disposent d'une année pour la remise de leur mémoire.

DATES

Le cycle 28 se déroulera de **février 2011 à juin 2012**. Les inscriptions seront ouvertes à partir de juin 2010.

COÛT Individuel : 5930 € - Formation continue : 6840 €
+ 80 € frais de dossier et entretien et 220 € frais d'hébergement de la 1^{ère} session

LIEU

AFCCC – 44 rue Danton – 94270 - le Kremlin Bicêtre

CALENDRIER CYCLE 28
FORMATION AU CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL
2011/2012

Premier entretien individuel préalable

- Résidentiel - 5 jours

Session de sensibilisation aux phénomènes psychiques dans un groupe

Du 14 au 18 février 2011

5 jours

2ème entretien individuel de formation

FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

50 jours

1^{ère} session**Du 18 au 21 avril 2011**

Le conseil conjugal, ses missions

2^{ème} session**Du 16 au 19 mai 2011**

L'entretien individuel en conseil conjugal

3^{ème} session**Du 20 au 23 juin 2011**

L'entretien spécifique – IVG – Contraception

4^{ème} session*Du 12 au 16 septembre 2011*

Couples – sexualité

5^{ème} session**Du 10 au 13 octobre 2011**

Travailler avec les adolescents

6^{ème} session**Du 14 au 17 novembre 2011**

L'entretien avec les couples

Année 2012

7^{ème} session (5 jours)

Du 9 au 13 janvier 2012

« Etre parent aujourd'hui »

8^{ème} session

Du 6 au 9 février 2012

L'entretien familial en conseil conjugal et familial

9^{ème} session (5 jours)

Du 12 au 16 mars 2012

Réunion / animation scolaire

10^{ème} session

Du 9 au 12 avril 2012

Famille en crise

11^{ème} session

Du 21 au 24 mai 2012

Travailler avec les autres acteurs sociaux

12^{ème} session

Du 25 au 28 juin 2012

Vieillessement - Dépendances

3^{ème} entretien individuel de fin de formation

STAGES

- 40 h de stages auprès d'un ou deux Conseillers Conjugaux et Familiaux – observation d'entretien individuel et en couple – dont entretien pré-IVG.

A faire entre septembre et décembre 2011

- 20 h de stage auprès d'un Conseiller Conjugal et Familial – observation d'animations en milieu scolaire.

A faire entre février et avril 2012

- 40 h de stage dans une institution répondant sous des formes diverses aux problèmes du couple et de la famille – observation de l'institution, de son organisation.

A faire entre fin mai et fin juin 2012 ;

Les personnes dont la formation est prise en charge par un organisme (type Fongécif) doivent impérativement avoir terminé tous leurs stages au 28 juin 2012.

Présentation du mémoire entre juillet 2012 et juin 2013

Après examen des travaux demandés et un entretien avec le candidat, le jury délivre l'attestation d'aptitude à exercer le conseil conjugal et familial ou une attestation de suivi.